



Sondage sur la main-d'œuvre en soins infirmiers de Services aux Autochtones Canada (SAC)

Sommaire

Préparé à l'intention de Services aux Autochtones Canada

Nom de la firme de recherche : LES ASSOCIÉS DE RECHERCHE EKOS INC.

Numéro de contrat : 5A090-193311/001/CY

Valeur du contrat : 53 541,81 \$

Date d'attribution des services : 27 novembre 2019

Date de livraison des services : 17 août 2020

Numéro d'enregistrement : POR 047-19

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer à communicationspublications@canada.ca

This report is also available in English

Sondage sur la main-d'œuvre en soins infirmiers de SAC

Sommaire

Préparé pour Services aux Autochtones Canada

Nom du fournisseur : **LES ASSOCIÉS DE RECHERCHE EKOS INC.**

Date : 17 août 2020

Cette recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage en ligne mené par Les Associés de recherche EKOS inc. pour le compte de Services aux Autochtones Canada. Cette étude a été menée auprès de 322 infirmiers et infirmières travaillant entre les mois de décembre et février 2020.

This publication is also available in English under the title: ISC Nurses Workforce Survey.

La présence publication peut être reproduite à des fins non commerciales. Pour toute autre utilisation, veuillez obtenir au préalable une permission écrite de Services publics et Approvisionnement Canada. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Services publics et Approvisionnement Canada à l'adresse suivante :

tpsgc.questions-questions.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca ou à :

Direction générale des communications
Services publics et Approvisionnement Canada
Portage III Tour A
16A1-11, rue Laurier
Gatineau (QC) K1A 0S5

Numéro de catalogue :

R5-760/2020F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) :

978-0-660-36075-1

Publications connexes (numéro d'enregistrement : POR 047-19) :

Numéro de catalogue: R5-760/2020E-PDF (English Report)

ISBN : 978-0-660-36074-4

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2020

SOMMAIRE

A. CONTEXTE ET OBJECTIFS

La vision de Services aux Autochtones Canada (SAC) est de soutenir les peuples autochtones et de leur donner les moyens de fournir indépendamment des services et de gérer les conditions socio-économiques dans leurs communautés. Cela comprend la prestation de services de soins de santé durables, de qualité et axés sur le chargé de projet dans les collectivités autochtones. Dans le contexte des soins de santé communautaires, cela n'est possible que si le Ministère est en mesure de stabiliser sa main-d'œuvre en soins infirmiers. La stabilisation de cette main-d'œuvre est primordiale pour améliorer la continuité et la qualité des soins dans les communautés des Premières Nations. Il est également essentiel d'appuyer et d'augmenter la représentation des infirmiers autochtones pour disposer d'une main-d'œuvre en soins infirmiers stable et durable, afin que ces services soient favorables en vue du transfert de la gestion et du contrôle de ceux-ci aux Premières Nations.

La Division des systèmes de soins de santé primaires a procédé au présent sondage sur la main-d'œuvre en soins infirmiers pour faire suite aux deux sondages réalisés en 2002 et en 2006. Le sondage portait essentiellement sur les infirmiers qui sont actuellement au service de SAC partout au Canada. Comme au cours des deux sondages précédents, une combinaison de sondages en ligne et de sondages par téléphone a été effectuée afin d'assurer un taux de participation élevé. Les objectifs précis du sondage de 2019 sur la main-d'œuvre en soins infirmiers étaient de :

- recueillir des renseignements à jour sur les caractéristiques démographiques des infirmiers actuels de SAC, sur la satisfaction au travail de ces derniers et leurs intentions en ce qui concerne leur emploi futur, afin de
- déterminer l'incidence des initiatives de maintien en poste et de recrutement sur la satisfaction au travail des infirmiers en fonction des critères suivants : milieu de travail sain, charge de travail, conciliation travail-vie personnelle, avancement professionnel, perfectionnement professionnel, santé et sécurité ainsi que formation sur le leadership;
- comparer la main-d'œuvre en soins infirmiers de SAC aux statistiques nationales sur la main-d'œuvre en soins infirmiers (c.-à-d. Institut canadien d'information sur la santé) en ce qui a trait aux infirmiers qui travaillent dans : a) les collectivités rurales, éloignées et isolées; b) les communautés autochtones partout au Canada;
- décrire les principaux résultats et les recommandations pour la planification future des ressources humaines en soins infirmiers.

Les résultats du sondage serviront à :

- améliorer les initiatives actuelles de la Stratégie de recrutement et de maintien en poste du personnel infirmier (SRMPPI), notamment les stratégies de commercialisation sélective;
- orienter la planification des ressources humaines au cours des trois à cinq prochaines années;
- orienter le processus de transfert des responsabilités de la prestation des soins de santé.

Afin de faciliter la lecture du présent texte, nous avons employé le masculin comme genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

B. MÉTHODOLOGIE

Après la programmation et la traduction du sondage, un essai a été effectué auprès de 15 infirmiers. De légères modifications ont été effectuées par la suite pour préciser quelques questions. Le sondage a été lancé en ligne le 16 décembre 2019. Une lettre de renseignements avait été envoyée d'avance par SAC, une semaine avant le lancement. La collecte des renseignements à l'aide du sondage a porté sur la période du 16 décembre 2019 au 10 février 2020, y compris cinq courriels de suivi à des infirmiers qui ne répondaient pas et au moins quatre rappels par téléphone lorsqu'un numéro de téléphone était inscrit. Les superviseurs syndicaux et régionaux ainsi qu'un certain nombre de comités internes de SAC ont également participé à la mise en ligne de renseignements et à l'envoi de rappels aux infirmiers au sujet du sondage afin de veiller à ce que le lancement du sondage soit communiqué le plus possible.

Lors des rappels téléphoniques, il s'est avéré que la communication avec de nombreux infirmiers fut impossible au numéro de téléphone qui leur est propre. Dans ce cas, des messages ont été laissés aux superviseurs. Dans certains cas, cela n'était pas possible puisque de nombreux infirmiers sont associés à un numéro de téléphone central. Ces appels étaient largement concentrés dans la région du Manitoba, où la participation a été nettement inférieure à celle des autres régions.

Un total de 322 infirmiers sur les 579 infirmiers de SAC ont participé au sondage. De ce nombre, 275 ont participé en ligne. Le taux de réponse global est de 56 %. L'annexe A fournit des détails sur le taux de réponse par région. Le questionnaire du sondage se trouve à l'annexe B.

C. PRINCIPAUX RÉSULTATS

Scolarité

Pour la majorité des 322 infirmiers qui ont répondu au sondage, leur plus haut niveau de scolarité en soins infirmiers est un baccalauréat, notamment un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat (BA) en soins infirmiers (64 %). Les infirmiers restants ont une maîtrise en soins infirmiers (18 %) ou un diplôme collégial d'infirmiers autorisés (IA) (18 %).

Emploi

Un tiers des personnes sondées travaillent comme infirmiers depuis 25 ans ou plus, 31 % depuis 15 à 20 ans et 28 % depuis 5 à 15 ans. Seulement 7 % des sondés travaillent comme infirmiers depuis moins de cinq ans. En ce qui concerne plus particulièrement l'emploi à SAC, 36 % des sondés y travaillent depuis moins de cinq ans et la majorité (61 %) travaillent à temps plein.

Plus de la moitié des infirmiers ayant répondu au sondage travaillent comme cliniciens ou en soins cliniques. Un sondé sur cinq travaille en gestion et 14 % sont des consultants en pratique infirmière.

Lieu de travail

La plupart des infirmiers travaillent soit dans un centre de soins infirmiers (39 %), soit dans un bureau régional, de zone ou de la Direction générale (38 %). Par comparaison, en 2006, c'était 43 % des sondés qui travaillaient dans un poste de soins infirmiers et 23 % qui travaillaient dans un bureau régional, de zone ou de la Direction générale.. Beaucoup moins de sondés travaillent dans un centre de santé sans traitements (9 %) ou avec traitements (8 %). Un peu plus d'un sondé sur dix est inscrit à titre d'infirmier praticien.

Recrutement et maintien en poste

La majorité des sondés ont été attirés par leur emploi tout d'abord en raison de la possibilité de travailler avec des gens d'une autre culture (78 %). Plus de la moitié des sondés ont été attirés par leur emploi en raison de l'autonomie que confère la pratique des soins infirmiers. Bien que 58 % des sondés ont été attirés par leur emploi en raison de leur désir de travailler en région éloignée ou en milieu rural, moins de sondés (42 %) conservent leur poste pour cette raison.

Un tiers des infirmiers ayant participé au sondage prévoient quitter leur employeur actuel au cours des trois prochaines années et un sondé sur cinq est indécis. Un quart de ceux qui prévoient partir comptent le faire au cours de l'année. Bien que 44 % prévoient prendre leur retraite, environ une personne sur cinq partira en raison de son insatisfaction quant à son poste

actuel (21 %) ou pour obtenir un emploi différent (17 %). Plus de la moitié de tous les infirmiers ayant répondu au sondage sont d'avis que le taux de roulement élevé du personnel affecte négativement la qualité de leur travail.

Satisfaction au travail

Environ six infirmiers sur dix ayant répondu au sondage sont satisfaits de leur capacité à fournir des soins de qualité ou se sentent valorisés au travail. Moins d'infirmiers ayant répondu au sondage sont satisfaits du soutien qu'ils reçoivent au travail. Moins de la moitié sont satisfaits de la rétroaction et du soutien qu'ils reçoivent de la direction des soins infirmiers (46 %) ou de l'entretien physique des installations où ils travaillent (42 %). Un peu plus d'un quart sont satisfaits du nombre de professionnels alliés de la santé ou du personnel de soutien sur leur lieu de travail, dont le personnel technique, ou du nombre d'employés des soins de santé et de soutien en poste pour fournir des soins de qualité. Un nombre beaucoup plus élevé de sondés sont insatisfaits. Dans l'ensemble de ces domaines, les résultats sont moins bons chez les cliniciens, le personnel travaillant dans des postes de soins infirmiers et le personnel de la région de l'Ontario. En ce qui concerne les professionnels paramédicaux ou le personnel de soutien, les personnes travaillant dans les postes de soins infirmiers et dans la région de l'Ontario indiquaient le plus souvent que la source de leur insatisfaction était liée au personnel responsable de la sécurité, à l'entretien des installations ou au personnel responsable de la TI.

La moitié des infirmiers ayant participé au sondage sont d'avis qu'ils ont des occasions de contribuer aux décisions qui touchent leur travail. La satisfaction quant aux possibilités de participer aux décisions stratégiques et pratiques est encore plus faible et il y a autant d'infirmiers insatisfaits (38 %) que satisfaits (38 %). Cette fois encore, les employés travaillant dans les postes de soins infirmiers et dans la région de l'Ontario ont exprimé une moins grande satisfaction à l'égard de ces domaines.

Un infirmier sur trois ayant participé au sondage affirme ressentir régulièrement un haut niveau de stress lié au travail. Les principales sources de stress sont : une importante charge de travail (56 %), un nombre insuffisant d'employés pour réaliser le travail (53 %) et un manque de personnel technique et de soutien (51 %). La majorité des sources de stress rapportées nous vient des membres du personnel qui travaillent dans les postes de soins infirmiers. Six sondés sur dix sont satisfaits de leur conciliation travail-vie personnelle. Les résultats sont tout aussi faibles chez les employés travaillant dans la région de l'Ontario.

Un peu plus de la moitié des infirmiers du sondage sont satisfaits des opportunités de perfectionnement professionnel ou de poursuite de leurs études, bien que 26 % soient insatisfaits. La moitié des infirmiers sont satisfaits du salaire total qu'ils reçoivent pour leur

travail, salaire qui comprend le montant de base ainsi que les allocations, tandis qu'un peu plus de sondés (59 %) sont satisfaits des avantages sociaux dont ils bénéficient, dont la protection en matière de santé et l'assurance des soins dentaires. Sept sondés sur dix ont eu des problèmes liés à leur paie ou d'autres questions de rémunération au cours des trois dernières années. Les personnes travaillant dans les postes de soins infirmiers et, pour certains domaines, dans la région de l'Ontario, ont exprimé une moins grande satisfaction à l'égard de ces domaines.

Caractère satisfaisant de la communication

Les sondés sont peu satisfaits de la communication qu'ils reçoivent, incluant le fait d'être informé par le biais du supérieur immédiat (57 %), le bureau régional (46 %) ou le bureau national (30 %). Environ sept sondés sur dix affirment qu'ils communiquent actuellement à l'aide de leur méthode de communication préférée, notamment par courriel professionnel ou personnel.

Gestion de l'information et technologie

Assez peu d'infirmiers ayant répondu au sondage sont satisfaits de la fiabilité de l'accès à Internet (36 %), du matériel des TI (27 %), de l'équipement médical ou d'établissement de diagnostics (24 %) et de la formation sur l'utilisation des ordinateurs ou des logiciels (20 %). Un peu plus de la moitié des infirmiers sont d'avis que le manque d'accès à des technologies affecte négativement la qualité de leur travail. En plus de cette insatisfaction, 44 % des sondés affirment qu'il est difficile de présenter une demande de soutien au service des TI. En règle générale, les résultats sont considérablement moins bons chez les cliniciens, les personnes travaillant dans les postes de soins infirmiers et les personnes travaillant dans les régions de l'Ontario et du Manitoba. Les résultats étaient moins bons chez les employés travaillant dans les postes de soins infirmiers où le travail est plus susceptible d'être perturbé par l'absence d'accès à la technologie. Le niveau de satisfaction à l'égard de l'équipement de la TI, de l'équipement médical/de diagnostic, de l'accès à l'Internet, de la formation et de l'aide pour résoudre les problèmes de TI était également moins élevé que celui déclaré par d'autres employés.

Sécurité

Une liste de facteurs a eu un effet néfaste sur le sentiment de sécurité personnelle et de sécurité au travail des infirmiers sondés. Il s'agit principalement de l'environnement de travail physique (47 %), du manque de personnel (46 %), du niveau de qualification ou de compétence de la qualité du personnel (41 %) ainsi que des menaces verbales (30 %) ou physiques (16 %) de la part de patients ou de membres de la famille de ces derniers. La majorité des infirmiers affirment qu'ils connaissent les ressources du Programme de gestion du stress professionnel à

la suite d'un incident critique (GSPIC) (91 %) ou qu'ils ont suivi la formation sur la sensibilisation et la formation en matière de sécurité pour le personnel infirmier (SFSP) (72 %).

Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation (CVR)

Six infirmiers sur dix ayant répondu au sondage ont été informés des appels à l'action de la CVR, bien que seulement 15 % croient avoir remarqué des changements dans leur lieu de travail à la suite des appels à l'action de la CVR.

Échange de savoir traditionnel autochtone en matière de santé

Près de trois infirmiers sur quatre ayant répondu au sondage ont une excellente compréhension des termes « sensibilisation culturelle », « sécurité culturelle » et « humilité culturelle » en ce qui concerne les Autochtones. Plus d'un quart des sondés ont accès à des interprètes linguistiques en tout temps ou la plupart du temps et 16 % y ont accès à l'occasion, mais l'accès est plus facile dans les postes de soins infirmiers que dans les autres endroits et encore plus facile dans les postes de soins infirmiers que dans les bureaux régionaux, de zones ou de la Direction générale. Un sondé sur cinq est satisfait des possibilités et du soutien reçu pour intégrer la médecine traditionnelle à la pratique de ses soins infirmiers.

Des tableaux de données exhaustifs ont été fournis à l'entrepreneur aux fins d'analyse des données internes, en fonction des indicateurs d'intérêt.

D. NOTE AUX LECTEURS

Les résultats détaillés sont présentés dans les sections suivantes. Les résultats globaux sont présentés dans les principales sections du texte. Habituellement, des graphiques ou tableaux de résultats appuient l'exposé principal. De plus, le texte présenté à la suite des puces sert à souligner des différences statistiquement et substantiellement significatives, le cas échéant, entre les sous-groupes de l'échantillon des infirmiers ayant répondu.

L'étude visait à inclure tous les infirmiers au service de SAC. Par conséquent, comme aucun échantillon aléatoire n'a été sélectionné, aucune marge d'erreur ne devrait être appliquée à l'échantillon final dans la description des résultats. Afin de préserver la confidentialité, aucun résultat n'est présenté dans le rapport pour des groupes de moins de 20 personnes ni aucun résultat individuel lorsqu'il représente moins de 10 infirmiers (c.-à-d. taille des cellules plus petite que dix). Si une différence entre les sous-groupes n'est pas indiquée dans le rapport, il est possible de conclure que la différence quant au résultat global n'est pas substantiellement significative ou que la différence a été jugée substantiellement trop faible pour qu'il soit

pertinent de l'indiquer. Bien que les résultats de toutes les questions, y compris la ventilation des résultats par région, type d'unité de travail et autres segments clés, puissent être trouvés en complément du rapport, l'annexe C présente également les résultats clés lorsqu'il existe des différences statistiquement significatives et substantielles par région, suivant le même flux thématique que celui présenté dans le corps du rapport.

Dans tous les cas, les résultats des sondés de l'échantillon qui ont répondu « ne sais pas » ou de ceux qui n'ont pas fourni de réponse ne sont pas indiqués dans la représentation graphique des résultats, en particulier lorsqu'ils ne sont pas mesurables (p. ex. 10 % ou plus). Il est également possible que les résultats ne totalisent pas 100 %, car les chiffres ont été arrondis.

Lorsque des résultats applicables sont comparés avec les résultats du sondage réalisé en 2006, deux éléments devraient être notés lors de l'interprétation des résultats actuels par opposition à ceux de 2006 : 1) dans le cas d'un petit nombre d'éléments notés sur une échelle, une échelle de sept points était utilisée en 2006, mais les sondages plus récents ont utilisé une échelle de cinq points aux fins de convivialité et de compatibilité avec les appareils mobiles; 2) en 2006, une partie beaucoup plus grande de l'échantillon a constitué un sondage par téléphone (40 %) comparativement au présent sondage (14 %). Cela pourrait entraîner une différence dans les résultats en raison de la méthode de collecte des réponses. Par exemple, les résultats recueillis par téléphone sont parfois plus positifs en raison de la présence de la personne menant le sondage (intervieweur). Pour ces deux raisons, la comparaison des résultats avec ceux du sondage de 2006 doit être interprétée avec précautions. Cette analyse pourrait produire des informations plus spécifiques qui ne figurent pas dans ce rapport. Pour plus d'informations sur l'analyse approfondie, veuillez contacter aadnc.infopubs.aandc@canada.ca.

E. VALEUR DU CONTRAT

La valeur du contrat du projet de sondage d'opinion publique est de 53 541,81 dollars (TVH incluse).

Nom du fournisseur : Les Associés de recherche EKOS

No de contrat avec TPSGC : 5A090-193311/001/CY

Date du contrat : 27 novembre 2019

Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette étude, veuillez envoyer un courriel à communicationspublications@canada.ca

F. CERTIFICATION DE NEUTRALITÉ POLITIQUE

À titre de cadre supérieur des Associés de recherche EKOS Inc., j’atteste par la présente que les documents remis sont entièrement conformes aux exigences de neutralité politique du gouvernement du Canada exposées dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d’attribution de marchés de services de recherche sur l’opinion publique. En particulier, les documents remis ne contiennent pas de renseignements sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l’évaluation de la performance d’un parti politique ou de ses dirigeants.

Signé par :



Susan Galley (Vice-présidente)